

Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale

Table Québec - Régions

9 février 2006

Présentation de la ministre de
l'Immigration et des Communautés culturelles
M^{me} Lise Thériault

*Immigration
et Communautés
culturelles*

Québec 

Plan de la présentation

- L'immigration : Défi et réponse pour la société québécoise
- La présence du MICC en région : Une tradition qui se renforce
- Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat
- Les enjeux : Une vision partagée
- La stratégie : S'articule dans l'action
- Le partenariat en quelques exemples

L'immigration : Défi et réponse pour la société québécoise

- Impact sur les changements démographiques
- Potentiel de l'immigration pour le développement économique, social et culturel
 - Réponse aux besoins de main-d'œuvre
 - Responsabilité partagée par l'immigrant et la société d'accueil afin d'assurer l'intégration et la pleine participation
- Priorités retenues par le gouvernement et les régions
 - Document *Briller parmi les meilleurs*
 - Forums *Place aux citoyens* et *Forum des générations*
 - Équipe de travail dans les dossiers de reconnaissance des diplômes et des compétences et autres initiatives menées par le MICC
 - Accélération de la signature d'ententes de régionalisation
 - Travail hors campus des étudiants étrangers

La présence du MICC en région : Une tradition qui se renforce

- Présence d'Immigration-Québec et de ses directions régionales dans les régions suivantes :
 - Montérégie
 - Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
 - Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec
 - Capitale-Nationale et Est-du-Québec
 - Laval, Laurentides, Lanaudière
 - Montréal (4 points de service)
- Mise en place d'antennes de service additionnelles :
 - Bureaux de Trois-Rivières, Saguenay, Saint-Jérôme et Rouyn-Noranda (mars 2005)

La présence du MICC en région : Une tradition qui se renforce

- Accompagnement des nouveaux arrivants assuré par 68 organismes communautaires répartis sur le territoire
- Services de francisation offerts en partenariat avec les établissements d'enseignement et les organismes communautaires

La présence du MICC en région : Une tradition qui se renforce

- Investissements conséquents avec le défi de l'accroissement de l'immigration dans les régions hors de Montréal et de la Capitale-Nationale

<u>Territoire</u>	<u>Investissements du MICC en 2004-2005</u>	<u>Pourcentage d'immigrants établis*</u>
Montréal	39,8 M\$ (61,0 %)	72,8 %
Capitale-Nationale	5,3 M\$ (8,1 %)	4,2 %
Autres régions	20,2 M\$ (30,9 %)	22,4 %

* Il s'agit des immigrants admis en 2003 selon la région d'établissement en janvier 2005. La répartition par région n'est pas connue pour 0,6 % des personnes immigrantes.

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Globalement, le MICC est peu interpellé par des modifications aux normes (2 mesures).
- Déjà fortement engagé en faveur du partenariat avec les acteurs des milieux régionaux et locaux, le MICC a mis en place des programmes souples qui permettent de financer des initiatives régionales diversifiées, comme par exemple le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI) qui peut confier des sommes aux CRÉ et aux municipalités qui souhaitent conclure une entente de régionalisation.

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Meilleure promotion du Programme de soutien à l'insertion en emploi et meilleur arrimage avec les services d'Emploi-Québec :
 - Cette mesure est réalisée. Le programme a été modifié avec le concours des partenaires communautaires concernés. Devenu le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA), il a fait l'objet de promotion.
 - De plus, l'arrimage avec Emploi-Québec est en cours de réalisation tel que prévu à l'entente interministérielle entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le MICC.

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Assouplissement des règles concernant le regroupement familial lorsqu'un membre de la famille est handicapé :
 - Le MICC ne peut répondre à cette mesure puisque ces règles relèvent du gouvernement fédéral.
 - Toutefois, les conjoints et les enfants parrainés qui sont dans cette situation ne sont plus sujets à une interdiction de territoire depuis 2002.

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Le MICC est interpellé sur des actions portées par des ministères partenaires, dont le grand chantier de la reconnaissance des formations et des compétences, et il poursuit plusieurs autres initiatives dans ce domaine :
 - Soutien aux travaux de l'Équipe de travail ainsi qu'aux ministères partenaires engagés dans ce champ d'action
 - Poursuite des initiatives déjà mises en place par le MICC (Collège des médecins, Ordre des infirmières et infirmiers, etc.)

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Le MICC est sollicité afin de hausser le financement des organismes communautaires d'accompagnement aux nouveaux arrivants et d'élaborer de nouvelles ententes de partenariat avec les régions.
 - Il s'est largement investi dans ces travaux depuis le *Forum des générations* tant en ce qui a trait aux ententes de régionalisation de l'immigration qu'aux plans d'action régionaux.
 - Les ententes qu'il propose accordent un soutien financier direct aux partenaires et prévoient la prise de décision en région.
 - Les plans d'action régionaux sont élaborés par les acteurs du milieu.

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Ententes de régionalisation avec des CRÉ
 - 3 ententes annoncées en 2005 : CRÉ de l'Estrie, de Montréal et de la Chaudière-Appalaches
 - 2 ententes imminentes : CRÉ de Laval et de Longueuil
 - 5 ententes très avancées : CRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de la Montérégie Est
 - 4 autres régions où les discussions sont entreprises : CRÉ de l'Outaouais, de la Montérégie Ouest, du Centre-du-Québec et des Laurentides

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Ententes de régionalisation avec des municipalités
 - 4 ententes annoncées ou renouvelées en 2005 : Ville de Sherbrooke, Ville de Montréal, Municipalité de Rawdon, Ville de Québec
 - 1 entente imminente : celle de Ville de Laval qui se joint à l'entente avec la CRÉ de Laval
 - 1 modification à l'entente avec la Ville de Gatineau en discussion

Les propositions des conférences régionales des élus (CRÉ) : Agir en partenariat

- Plans d'action régionaux
 - 7 plans d'action annoncés : Capitale-Nationale, Estrie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Laval, Mauricie, Longueuil et est de la Montérégie
 - 4 plans d'action assez avancés : Outaouais, Centre-du-Québec, ouest de la Montérégie et Montréal

Les enjeux : Une vision partagée

- Large consensus sur les enjeux de l'immigration :
 - Levier prometteur pour contribuer à contrer le déclin démographique
 - Apport au développement économique, culturel et social des régions
 - Sélection de l'immigration arrimée aux besoins de main-d'œuvre et de savoir-faire entrepreneurial des régions et reconnaissance des formations et des compétences
 - Responsabilité partagée des immigrants et de la société d'accueil dans le processus d'accueil, de francisation et d'intégration

La stratégie : S'articule dans l'action

- Accentuation du rôle pivot des directions régionales dans l'animation et le soutien des milieux :
 - Maillage entre les intervenants
 - Élaboration des plans d'action régionaux avec les forces vives du milieu et mise en œuvre d'actions qui correspondent aux besoins et aux demandes des acteurs locaux et régionaux

Le partenariat en quelques exemples

- À l'écoute des besoins des régions et des localités :
 - Entente triennale avec Sherbrooke, seule ville dotée d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrants
 - Entente triennale unique conclue avec la Municipalité de Rawdon qui vise, notamment, la mise en place de services municipaux d'accueil et d'intégration des immigrants
 - Entente de courte durée avec la CRÉ de la Chaudière-Appalaches afin de réaliser, dans un premier temps, une analyse prospective de l'immigration et des besoins de la région, tout en poursuivant le soutien direct à des projets d'établissement comme celui réalisé avec l'UPA de la Beauce pour la main-d'œuvre agricole

Conclusion

- L'attraction et la rétention d'immigrants dans les régions doit reposer sur des partenariats solides et le MICC est déjà bien engagé dans cette voie.
- Votre participation en tant qu'élus est essentielle afin de mobiliser les acteurs du milieu et de faire en sorte que l'immigration devienne véritablement un levier de développement et d'enrichissement collectif.
- Je peux vous assurer de mon indéfectible appui dans ce sens.